

RAPPORT ANNUEL 2024-2025

CONSEIL DE LA LANGUE FRANÇAISE

(CLF)

Mandat du Conseil de la langue française

Le Conseil de la langue française de l'Université de Moncton (CLF) a pour mandat de promouvoir, protéger et valoriser la langue française au sein de la communauté universitaire. Conformément à ce mandat, le Conseil veille au respect et à l'application de la politique linguistique, propose des normes et des modifications adaptées aux besoins institutionnels, supervise leur mise en œuvre, conseille les instances décisionnelles sur les questions liées au français et encourage son enrichissement ainsi que sa diffusion dans la vie académique et culturelle. L'objectif du Conseil est de favoriser un environnement francophone dynamique et inclusif.

Le présent rapport rend compte des activités et réalisations du Conseil de la langue française pour l'année universitaire 2024-2025.

I. Attributions, fonctionnement et composition

Attributions

1. Le Conseil de la langue française soumet des recommandations au Sénat concernant :
 - a) les objectifs à atteindre en matière de connaissance et de perfectionnement de la langue française dans les divers secteurs de l'Université ;
 - b) les activités de protection et de promotion de la langue française ;
 - c) les modifications à la politique et aux normes linguistiques.
2. Le Conseil de la langue française est responsable de l'application de la Politique linguistique de l'Université.

Fonctionnement

1. Le Conseil tient au moins quatre réunions ordinaires par année.
2. Il s'assure que ses activités contribuent à la réalisation des objectifs de la Stratégie et répondent aux exigences du Sénat, auquel il rend compte de ses activités par le dépôt d'un rapport annuel.

Composition

Le Conseil comprend 13 membres :

- a) une doyenne ou un doyen nommé·e par la ou le VRER ;
- b) une ou un membre du corps professoral membre du Sénat, élu·e par le Sénat, et cinq autres membres du corps professoral élu·es par les associations professorales (deux par campus, soit six au total) ;
- c) une ou un bibliothécaire élu·e par les associations professorales ;
- d) une représentante ou un représentant des services de soutien académiques nommé·e par la ou le VRER ;
- e) trois personnes étudiantes représentant chaque campus, choisies par les associations étudiantes ;
- f) une personne étudiante de cycles supérieurs, choisie par la FÉCUM.

La durée du mandat des membres nommé·es est de trois ans, alors que celle du mandat des représentantes ou représentants des personnes étudiantes est d’un an.

Pour l’année 2024-2025, la composition du Conseil de la langue française se présente ainsi :

NOM ET PRÉNOM	TITRE	PÉRIODE D’EXERCICE
Labelle Eastaugh, Érik	Doyen	Nommé par le VRER 2023-10 à 2026-06
LeBlanc, Mélanie	Professeure membre du Sénat	Élue par le Sénat 2024-08 à 2028-06
Hervet, Eric	Professeur du campus de Moncton	Élu par l’ABPPUM 2022-11 à 2024-11
Létourneau, Cynthia	Professeure du campus de Moncton	Élue par l’ABPPUM 2023-10 à 2026-06
Basque, Marc	Professeur du campus d’Edmundston	Élu par l’APPUMCE 2022-11 à 2025-06
Trudel, Éric (Vice-Président)	Professeur du campus d’Edmundston	Élu par l’APPUMCE 2023-10 à 2026-06
Shafie, Anahita (Présidente)	Représentante des services de soutien académiques	Nommée par le VRER 2023-10 à 2026-06
Boucher, Carole	Professeure du campus de Shippagan	Élue par l’APPUMCS 2023-09 à 2026-06
Ferron, Andrée Mélissa	Professeure du campus de Shippagan	Élue par l’APPUMCS 2023-10 à 2026-06
Harper, Marc	Bibliothécaire	Élu par l’ABPPUM 2023-10 à 2026-06
Snider, Alexandra	Personne étudiante Campus de Moncton	Choisie par la FÉCUM 2024-05 à 2025-04
Glinel, Paul-Henry	Personne étudiante de cycles supérieurs	Choisi par la FÉCUM 2024-05 à 2025-04
Bettira Lamia	Personne étudiante Campus de Shippagan	Choisie par l’AÉUMCS 2024-12 à 2025-04
Savoie, Ginette	Membre du personnel du VRAEAP - à titre de secrétaire du Conseil	D’office

II. Activités de l'année 2024-2025

Calendrier des réunions

Bien que le règlement exige quatre réunions annuelles, le Conseil en a tenu six cette année :

- 22 août 2024
- 22 octobre 2024
- 10 décembre 2024
- 27 février 2025
- 8 avril 2025
- 18 juin 2025

À cela se sont ajoutées de nombreuses réunions de comités, ce qui témoigne d'une charge de travail accrue. Celle-ci s'explique par la mise en œuvre de la réforme des comités du Sénat académique et par le nombre important de comités internes du CLF.

Principaux comités :

- Comité de planification stratégique
- Comité de révision de la politique linguistique
- Comité d'organisation de la *Grande dictée*
- Comité des causeries du CLF
- Comité pour le développement d'un guide de rédaction inclusive

Réalisations de l'année 2024-2025

1. Planification stratégique – recommandations sur la langue française

Présentation par la présidente du document *Planification stratégique des recommandations émanant des Journées de réflexion sur la langue française* à l'équipe de direction. Plusieurs rencontres avec le recteur, dont une séance de travail d'une demi-journée en juin avec le recteur et le VRARH, ont été consacrées au suivi de certaines recommandations prioritaires et à l'analyse budgétaire. Le dossier se poursuivra en 2025-2026.

2. Révision de la politique et des normes linguistiques

Grâce à une étroite et efficace collaboration avec la Vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales, le Conseil a procédé à une révision linguistique approfondie de la politique et des normes linguistiques de l'Université de Moncton, après consultation de l'ensemble des instances universitaires. La nouvelle version a été approuvée par le Sénat académique le 9 mai 2025 et est maintenant disponible dans le répertoire institutionnel. De plus, le vice-président et la présidente du Conseil animeront un atelier sur l'application des normes linguistiques dans le cadre des ateliers du CERPUCE.

3. Chroniques linguistiques mensuelles

Poursuite de la publication mensuelle des chroniques linguistiques, installées comme une tradition, enrichies depuis 2023 par des jeux et diffusées régulièrement tout au long de l'année.

4. Infolettres semestrielles du CLF

Diffusion de deux infolettres du CLF, soit une au semestre d'automne et une au semestre d'hiver, permettant d'informer régulièrement la communauté universitaire des activités, projets et ressources liés à la langue française.

5. Accueil du Festival international de slam/poésie en Acadie (FISPA)

Accueil du CLF lors de l'ouverture officielle de la 8^e édition du Festival international de slam/poésie en Acadie (FISPA) en octobre 2024. L'événement, marqué par la participation d'une soixantaine d'artistes du Canada provenant d'une vingtaine de pays francophones, a été l'occasion pour le CLF de réaffirmer l'engagement de l'Université envers la francophonie, la créativité et l'expression artistique en français.

6. Collaboration avec le Centre de leadership Frank McKenna – L'alUMni

Première collaboration du CLF avec le Centre de leadership Frank McKenna – L'alUMni de l'Université de Moncton : la présidente a supervisé pour la première fois une étudiante effectuant un placement bénévole au sein du Conseil. Cette expérience visait à développer les compétences en leadership de l'étudiante grâce à sa participation à plusieurs comités de travail et à sa contribution à l'organisation de causeries ainsi que d'autres activités du CLF.

III. Perspectives pour 2025-2026

Deux dossiers majeurs occuperont le Conseil :

- Le suivi de la mise en œuvre des recommandations issues des Journées de réflexion sur la langue française ;
- L'élaboration d'un guide de rédaction inclusive, incluant la révision de la politique de féminisation de l'Université de Moncton.

IV. Conclusion

L'année 2024-2025 a été marquée par une transition importante, avec un changement de présidence et la poursuite de dossiers stratégiques, notamment la préparation de la nouvelle politique linguistique et le lancement des premières étapes du plan issu des Journées de réflexion. Le Conseil a démontré sa capacité d'adaptation et son engagement envers la mission qui lui est confiée, en tenant un nombre de réunions supérieur au minimum requis et en multipliant les initiatives.

L'année 2025-2026 s'annonce tout aussi dynamique, avec la volonté affirmée de collaborer avec toutes les instances universitaires pour atteindre les objectifs fixés par le Plan stratégique.

Fait à Moncton, le 13 août 2025

Anahita Shafie

Présidente

Conseil de la langue française (CLF)

Université de Moncton